

30.04.2011 - 12:00 Uhr

L'ASIN lance une initiative sur la neutralité

Berne (ots) -

Près de 700 membres, sympathisants et donateurs de l'ASIN ont donné le samedi, 30 avril 2011, à l'hôtel bernois « National » au Comité de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) la compétence de lancer une initiative populaire fédérale pour intégrer les contenus clé de la neutralité perpétuelle et armée dans la Constitution fédérale.

Retrait des Accords bilatéraux

Le président de l'ASIN, Dr. Pirmin Schwander, Conseiller national, a constaté dans son point de la situation que le Conseil fédéral renonce systématiquement et délibérément à une politique de neutralité crédible. Schwander a intitulé son exposé « Adieu à la centralisation » et il a accusé le Conseil fédéral de brader les valeurs et atouts de notre pays. La centralisation, le besoins d'harmonisation pathologique et les constants conseils de « l'expertocratie » sur le plan international en général et dans l'UE en particulier ont lamentablement échoué. Les Accords bilatéraux avec l'UE en font partie. Tant la libre circulation avec l'UE que le traité de Schengen n'engendrent ni croissance économique ni chances d'exportation pour notre pays. En revanche, l'immigration incontrôlée en provenance de l'UE occasionne des coûts élevés, par exemple au niveau de l'AVS, et menace à moyen terme la prospérité suisse. Schwander a demandé clairement que la Suisse se retire des accords bilatéraux I et

Initiative sur la neutralité

Le nouveau directeur de l'ASIN, Werner Gartenmann, a présenté des variantes de texte pour l'initiative sur la neutralité de l'ASIN:

Variante 1: article 54a (nouveau) Neutralité

La Suisse est neutre. Elle ne participe pas à des alliances militaires et ni à des guerres entre d'autres États.

Variante 2: article 54a (nouveau) Neutralité

La Suisse est neutre. Elle ne participe pas à des alliances militaires et de politique de sécurité et ne participe pas à des guerres entre d'autres États.

Variante 3: article 54a (nouveau) Neutralité

La Suisse est neutre. Elle ne participe pas à des alliances militaires et de politique de sécurité. Elle ne participe pas à des guerres entre États et ne soutient pas des mesures coercitives militaires. L'armée ne participe à des engagements internationaux que dans le cadre de l'aide humanitaire et de l'aide en cas de catastrophes. Les engagements peuvent être armés pour permettre aux soldats d'assurer leur propre protection.

L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité le lancement de l'initiative sur la neutralité et a donné au Comité de l'ASIN la compétence de décider le libellé définitif de l'initiative et la date du commencement de la collecte de signatures.

Des mots clairs en provenance de l'Allemagne

Le conférencier invité, le professeur allemand en droit d'entreprise et docteur en droit Norbert Geng, s'est penché de plus près sur le traité de Lisbonne. À l'aide de différentes dispositions du Traité, il a illustré le déficit de démocratie drastique qui existe au sein de l'UE. À la fin de son exposé, Geng, membre du Comité fédéral du Partei der Vernunft (parti de la raison), a émis la mise en garde suivante: « Je crains fort que la Suisse finisse par céder à la pression massive de Bruxelles et devienne de plus en plus européenne, à savoir un membre nivelé parmi tant d'autres. Cela serait une perte énorme pour l'Europe et les valeurs qui distinguent l'Europe, à savoir la liberté, l'État de droit et la démocratie. C'est pourquoi la Suisse ne doit pas devenir plus européenne, mais l'Europe doit devenir plus suisse. Bien avant l'UE, la Suisse a représenté la meilleure Europe et il faut espérer qu'elle continuera à le faire bien après l'UE. » Par des applaudissements nourris, l'Assemblée de l'ASIN a remercié le conférencier de ces mots clairs d'un Allemand et elle a montré de la sorte que rien n'empêchera l'ASIN de s'opposer à la voie erronée d'une adhésion à l'UE.

Ensuite, le satirique suisse Andreas Thiel a proposé un cabaret politique de top-niveau. Avec humour et sarcasme, il a dépeint les errances politiques et confronté de nombreux politiciens et politiciennes à leurs incongruités.

Renforcement du Comité de l'ASIN

Ont nouvellement été élus dans le Comité de l'ASIN : Anne Fournier de Lausanne et Madame Aliette Cherbuin d'Yverdon-les-Bains, qui assume en même temps la responsabilité pour l'ASIN dans le canton de Vaud ainsi que Mauro Damiani de Cugnasco-Gerra. Damiani est en même temps responsable de l'ASIN pour le canton du Tessin.

L'Assemblée générale a approuvé deux requêtes de membres demandant que le Comité bénéficie d'un appui politique plus large.

L'ASIN compte pour l'exercice 2011 avec des dons plus élevés et elle va renouveler fondamentalement sa présence dans le public, entre autre par un nouveau site Internet www.auns.ch et l'introduction de nouvelles formes de communication (Social Network). L'ASIN va préparer la campagne de votation pour son initiative «Les traités internationaux devant le peuple!», elle s'attend à la votation au printemps 2012.

Contact:

Pirmin Schwander, CN
Président
Mobile: +41/79/400'29'93

Werner Gartenmann
Directeur
Mobile: +41/79/222'79'73

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007283/100623792> abgerufen werden.